

Commission Départementale à l'Arbitrage

PV 03 - samedi 27 novembre 2021 à 09h00

Président : Frédéric BOUILLERE

Présents : Mme Angélique AUBIN HOSTAINS -
MM. Georges BARREAU - Georges LACOTE - Thierry LESVIGNE -
Christophe MARTINEZ - M. Jean-Luc MORIN - SBAOUNI Chakib (Service
Civique)

Visioconférence : Maxime GUICHOU - Armand QUEROL -

Excusés : M. Maxime KERROUX (Commission Futsal jusqu'à 11h00) et en présentiel
sur le reste de la réunion CDA - MM. Rémi FABRE (commission Futsal)

Absents : Jean-Yves GONZALEZ

La séance est ouverte par le Président à 09 heures 00. Il remercie l'ensemble des membres en présentiel ou en visioconférence et fait-part des excuses reçues.

Le Président et les membres de la CDA accueillent Monsieur SBAOUNI Chakib - Service Civique du District affecté à la C.D.A - et l'invitent à se présenter.

ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation du PV n° 2 du 16 octobre 2021
- ▶ Point sur les désignations et observations
- ▶ Organisation du stage de mi-saison : 08 janvier 2022
- ▶ Organisation de la prochaine FIA de janvier 2022
- ▶ Validation du fonctionnement du classement de fin de saison + montées et descentes + candidature ligue
- ▶ Sanctions arbitres
- ▶ Questions diverses
- ▶ Calendrier C.D.A

Approbation du procès-verbal de la réunion N° 02 du 16 octobre 2021

Le compte rendu de la réunion du 16 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou en visioconférence.

Point sur les désignations et observations

DESIGNATIONS :

Le Président remercie : M. LESVIGNES Thierry, pour le travail consenti sur les désignations séniors, MM. GUICHOU Maxime et KERROUX Maxime pour le travail réalisé sur les désignations jeunes et féminines.

Le Président fait part à la Commission du début du Championnat Futsal à compter du 29 novembre 2021 et en donne les principales lignes.

Le Président informe que la CDA a reçu un courrier émanant d'un club concernant les désignations, une réponse au club concerné sera réalisée.

OBSERVATIONS :

Jeunes

JAD1 : 04 arbitres observés sur 5

JAD2 : 10 arbitres observés sur 20 dont 1 en Spécifique AA

Stagiaires : 4 arbitres suivis plusieurs fois

Séniors

D1 : 9 arbitres observés sur 12 = 3 à voir avant le 31 décembre 2021 si possible, sinon début janvier

D2 : 19 arbitres observés sur 25 = 3 à voir avant le 31 décembre 2021 si possible, sinon début janvier

D3 : 2 arbitres observés sur 3

Stagiaires : 2 arbitres suivis 2 fois

Assistants : 3 AA observés sur 8

Stage de Mi-Saison : 08 janvier 2022

Date : samedi 08 janvier 2022

Horaires : Arbitres Jeunes de 9h00 à 12h00 - Arbitres Séniors de 14h00 à 17h00

Lieu : Collège Varsovie à Carcassonne

Contenu : Tests théoriques, Capsule vidéo, Point mi-saison (Observations, classement, projet prochaine saison), Questions diverses

Rattrapage test théorique : Dimanche 23 janvier 2022 à Floure (en même temps que le test théorique des participants de la FIA)

Organisation de la prochaine F.I.A de janvier 2022

Date : Les 15, 16, 22 et 23 janvier 2022

Lieu : Floure

Déroulement de la formation :

15 et 16 janvier 2022 -

15/01 matin : Accueil des participants, présentation de la CDA et de l'UNAF, début de la formation
15/01 après-midi et 16/01 matin : Suite de la formation

22 et 23 janvier 2022 -

22/01 journée : suite de la formation

23/01 matin : suite de la formation, test physique et test théorique

Formation administrative :

Date : samedi 29 janvier matin à 9h00

Lieu : A déterminer en fonction du nombre de personnes

Validation du fonctionnement du Classement de fin de saison Montées et descentes, Candidatures Ligue

ARBITRES SENIORS :

Classement : (Pour chacune des catégories)

2 Notes théoriques sur 30 (note 1 coef. 0,5 / note 2 coef. 1) + 2 Observations terrains (coef. 3) + Note CDA (sur 10 Pts maximum) = Une note sur 100 Pts

Montées en ligue :

Uniquement possible pour les arbitres D1 et les arbitres assistants qui souhaitent monter en ligue (voir quotas établis la Ligue).

Conditions prévues au RI : 14/20 au moins et en fonction du classement

Montées dans chaque catégorie :

Il y a actuellement 12 arbitres de D1, dans l'éventualité d'une ou deux montée(s) en Ligue la CDA propose :

- 4 montées de D2 en D1
- 2 montées de D3 en D2
- Les arbitres stagiaires qui sont validés montent en D3.

ARBITRES JEUNES

Promotion à mi-saison :

La CDA propose de promouvoir jusqu'à quatre JAD2 en JAD1.

Conditions : classement note théorique du stage de rentrée + 1 observation au moins

Le but est de faire progresser le plus rapidement possible les jeunes arbitres qui ont le niveau et qui le souhaitent.

Classement : (Pour chacune des catégories)

Idem arbitres séniors.

Montées en :

- Ligue : JAD1 uniquement (*pas de quotas*), 14/20 au moins et en fonction du classement.
- JAD1 : proposition de faire monter deux arbitres du groupe JAD2
- JAD2 : proposition de faire monter les jeunes arbitres stagiaires qui sont validés.

Sanctions arbitres

- Un jeune arbitre du Groupe JAD est sanctionné conformément au Règlement Intérieur de la CDA de 1 mois de non désignation pour :
- non déplacement sur 2 désignations sans excuse.
 - Attitude et faits de jeu reprochés lors de 2 rencontres (16/10 et 13/11) : La commission ne peut pas prendre en compte les faits de jeu et fait un rappel à l'ordre à l'arbitre sur son fonctionnement depuis son arrivée au stade jusqu'à son départ. Un rappel à l'ordre est également fait sur l'obligation d'arriver au moins 1h00 avant le coup d'envoi.

Cette sanction a pris effet le week-end du 20 et 21/11 et se poursuivra les weekends des 4 et 5/12 - 11 et 12/12 - 18 et 19/12.

- Un arbitre séniors est sanctionné conformément au Règlement Intérieur de la CDA de 04 weekends de non désignation pour :
- Absence au rattrapage du stage de rentrée du 25/09 sans excuse : 2 weekends de non désignation
 - Absence au début d'un match (arrive avec plus d'1h de retard) : 1 weekend de non désignation
 - Indisponibilité tardive et injustifiée 1ère fois : 1 weekend de non désignation

Cette sanction a pris effet le weekend des 23 et 24/10 et s'est poursuivie les weekends des 30 et 31/10 - 6 et 7/11 - 13 et 14/11.

- Un arbitre séniors est sanctionné conformément au Règlement Intérieur de la CDA de 08 weekends de non désignation pour :
- Indisponibilités tardives par 2 fois : 3 weekends de non désignation (1 fois + récidive)
 - Non retranscription des sanctions administratives sur FMI 1ère fois : 1 weekend de non désignation
 - Rapport circonstancié non envoyé suite à une exclusion, réserve technique ou incidents divers 1ère fois : 1 weekend de non désignation
 - Comportement et propos désobligeant d'un arbitre envers un autre arbitre officiel : 2 weekends de non désignation
 - Retard d'1h00 sans excuse à la convocation devant la commission de discipline : 1 weekend de non désignation

Un rappel à l'ordre est également fait sur l'application des lois du jeu et notamment des sanctions disciplinaires attribuées pendant une rencontre : l'agression physique d'un joueur envers un autre joueur correspond à l'exclusion directe du joueur fautif et non à un 2ème avertissement synonyme d'un carton rouge.

Cette sanction a pris effet le weekend du 20 et 21/11 et se poursuivra les weekends des 04 et 5/12 - 11 et 12/12 - 18 et 19/12 - 08 et 9/01 - 15 et 16/01 - 22 et 23/01 - 29 et 30/01

Calendrier

SAMEDI 8 JANVIER 2022 : Stage mi-saison à Carcassonne

Matin : Arbitres Jeunes + réunion observateurs seniors

Après-midi : Arbitres Séniors + réunion observateurs jeunes.

LES SAMEDIS 15 ET 22/01 ET LES DIMANCHES 16 ET 23/01 : F.I.A. N° 02 à Floure.

SAMEDI 29 JANVIER 2022 : Réunion CDA + Formation Administrative des Stagiaires reçus à la FIA - (Lieu à déterminer en fonction du nombre d'arbitres).

SAMEDI 5 FÉVRIER 2022 : Réunion C.R.A.

Questions diverses

RÉFÉRENT ARBITRE

Une réunion des référents arbitres des clubs devrait être organisée en collaboration avec la CDA de l'Ariège. La date reste à définir.

STAGE DE RENTRÉE DES ARBITRES SÉNIORS SAISON 2022

Une réflexion est menée pour réaliser un stage commun Aude / Ariège.

DÉTECTIONS

Prochaine détection en U14 et U13 - M. SBAOUNI Chakib est chargé de proposer des arbitres à la CDA pour réaliser l'arbitrage lors de ces matchs de détection.

COURRIELS ARBITRES

Le président faire part à la commission de 2 courriels reçus et note à regret la décision d'un arbitre d'interrompre sa saison, le remercie pour le travail accompli et espère le retrouver la saison prochaine.

RÉUNION CRA

Réunion du samedi 20/11/2021 : un compte rendu synthétique sera envoyé au membre de la CDA.

RÉSERVE TECHNIQUE

Réponse de la Commission à la réserve technique reçue :

L'arbitre (dans ce cas-là, le bénévole qui est devenu arbitre officiel) **est le seul responsable du temps de la rencontre.** La réserve n'est donc pas recevable sur le fond.

En cas de problème technique (panne du chrono ou oubli du redémarrage de celui-ci après un arrêt), il est cependant conseillé de consulter les dirigeants des 2 clubs pour faire un point sur le temps restant à couvrir. Cela reste à la discrétion de l'arbitre et est sans aucune obligation de sa part.

PROCHAINE REUNION

La date de la prochaine réunion de la Commission : **samedi 29 janvier 2022** - Lieu à déterminer.

Toutes les questions prévues à l'ordre du jour étant épuisées, le Président lève la séance à 12h15 et remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et des réflexions.

Le Secrétaire
M. Georges BARREAU



Le Président
M. BOUILLERE Frédéric

